

Québec, le

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 5 avril 2023, le député de Gatineau a déposé à l'Assemblée nationale une pétition demandant au gouvernement du Québec de construire une école secondaire sur le territoire de Val-des-Monts. Cette pétition fait notamment référence aux déplacements quotidiens des élèves de Val-des-Monts vers la ville voisine, au temps de transport ainsi qu'à l'impact de ce déplacement, entre autres, sur leur sentiment d'appartenance et sur le temps consacré à leurs activités personnelles.

En vertu de la Loi sur l'instruction publique, l'organisation scolaire et l'élaboration de la planification des besoins d'espace relèvent des centres de services scolaires.

À cet égard, je confirme que le Centre de services scolaire des Draveurs a soumis au ministère de l'Éducation une demande de construction d'une école secondaire de 12 groupes à Val-des-Monts dans le cadre de l'appel de projets d'ajout d'espace lié au Plan québécois des infrastructures 2023-2033. À cet effet, veuillez noter que les analyses des projets sont toujours en cours par le ministère de l'Éducation.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.



Bernard Drainville